

La Première République

Au temps de la Convention nationale

La *Convention nationale*, succédant à l'Assemblée législative le 21 septembre 1792, abolit la royauté le lendemain et proclame la république. Pour marquer l'importance de l'événement, elle décide que les années seront désormais comptées à partir du 22 septembre 1792 qui devient le 1^{er} vendémiaire de l'an I du calendrier républicain. Le roi Louis XVI n'est plus que le citoyen Capet que la Convention juge au mois de décembre. Condamné à mort, il est guillotiné le 21 janvier 1793.

Une coalition comprenant, outre l'Autriche et la Prusse, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, menace la France. Pour faire face aux dangers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la Convention multiplie les mesures. En octobre, elle a créé un Comité de sûreté générale; en janvier, elle installe un Comité de défense pour assurer la levée en masse de 300 000 volontaires.

Il a fallu attendre 1791 pour trouver trace de la parution dans le Maine de la première feuille typiquement « politique ». Le 6 mars de cette année-là, **Le Bouyer** de Saint-Gervais, chevalier de Monhoudou (cf. 1694 J.B. Le Bouyer x Fr. Charlotte de Melland), se réclamant des idées constitutionnelles agitant le *Jardin Saint-Vincent* - un club manceau contre-révolutionnaire - lançait le *Journal général du département de la Sarthe*. Hebdomadaire au format ½ feuille in-quarto, il est imprimé du 1^{er} février 1792 au 28 juillet 1793, brièvement suivi du *Défenseur de la Vérité* ou *L'Ami du genre humain* de l'avocat Pierre Philippeaux qui sera décapité le 16 germinal an II (5 avril 1794) comme conspirateur.

Une mainlevée est enregistrée le 8 février 1793 chez M^e Giard, notaire, de **Jacques Melan**, bourgeois de Paris, Marie Louise **Lefebvre**, son épouse, et autres, à Nicolas Queau (Étude XVIII - Minutier central).

Le 16 février, **Claude Nicolas Melan**, marchand mercier rue Quincampoix, section des Lombards, héritier de **Marie Jeanne Melan**, donne mainlevée de toute opposition qui pourrait avoir été formée à la requête de la veuve **Carazin** sur Alexandre François Lechien, dit *Raymond*, et Marie Madeleine Laurencé au bureau des hypothèques à Paris et partout ailleurs (Étude XXII, liasse 90 - Minutier central).

Camille Desmoulins a voté la mort du roi. Il siège à la Montagne et fait partie de divers comités mais, à cause de ses difficultés d'élocution, il paraît rarement à la tribune. De plus, « sa poitrine est faible ». A Legendre qui lui reproche son silence, il répond : « Mais, mon cher Legendre, tout le monde n'a pas tes poumons ... Sans doute il faut des parleurs dans une assemblée et après l'achèvement de la Constitution, nous avons été trop heureux de trouver, dans la présidence de Thuriot, le prodige d'un robinet intarissable de paroles pour répondre aux compliments des quarante-huit sections; mais où en serions-nous s'il y avait dans l'Assemblée sept cents robinets semblables ? »

L'exécution du roi a divisé les Français. La levée en masse n'est qu'un demi-succès. La Convention impose alors à chaque commune de désigner un contingent de « volontaires ». Le tirage au sort renaît, le phénomène de rejet aussi. Le mouvement commence en mars en Vendée. A Saint-Florent-le-Vieil, le 12 mars, on entend les cris de « Non au tirage, à bas la milice ». L'insurrection vendéenne remporte des succès jusqu'en juin.

Michel Moulin, surnommé *Michelot* (° 1771 à Frédeville, commune de Saint-Jean des Bois,

Orne), est l'enfant unique, après le décès en bas âge de ses dix frères et sœurs, d'un père taillandier. Il est concerné par la loi de réquisition qui appelle les hommes de dix-huit à vingt-cinq ans. Il obéit et se rend à Domfront mais déserte presque aussitôt et se cache. Ses parents sont arrêtés, détenus pendant un mois. Ils trouvent au retour leur maison saccagée. Michel et quelques compagnons s'organisent et se procurent des armes.

Le 12 mars, une obligation est signée par **Jacques Melan** et Marie Louise *Lefebvre*, son épouse, à Anne Martine Lefebvre et à Geneviève Lefebvre. Le 22 du même mois figure une quittance de remboursement de ces quatre personnes à l'État (Étude XVIII, Giard notaire).

En mars, un *Tribunal révolutionnaire* est organisé et, le 6 avril à l'instigation de Danton, un *Comité de salut public* est mis en place, puis des agents nationaux, des représentants en mission, des comités de surveillance, des sociétés populaires ...

Michel Théodore Melan, directeur des hôpitaux militaires de la république, demeurant à Saint-Denis, près de Paris, tuteur de Louise Victoire *Melan* et **Jean Baptiste Melan**, enfants mineurs de (+) Michel Louis Melan et de Victoire Adélaïde *Pastré*, sa veuve (Letellier, juge de paix de la section de Bondy à Paris, procès-verbal du 7 mars dernier; le dit Melan assisté de Pierre Valton, avoué devant les tribunaux, demeurant à Paris rue Saint-André des Arts, section du Théâtre français dit de Marseille ... après inventaire commencé le 29 août 1792, enregistré le 12 octobre, M^e Silly, notaire), renonce à la succession « plus onéreuse que profitable », le 23 avril (Étude IX, Silly notaire - Minutier central).

Au mois de mai, Jean Baptiste *Lefebvre*, notaire demeurant rue de la Vrillière, section de la Halle au bled - lequel reconnaît qu'Abraham Justin Silly, notaire rue du Sauloir, même section, lui a remis ... l'action n° 6 ... - quitte et décharge le S. Silly de la succession du **S. Melan** (on note la remise d'un écrit du 24 novembre 1790 - 6000 livres - et celle de neuf lettres de change - 4800 livres tirées d'Orléans au même jour par le S. Richard sur le S. Melan - ... « et ne sont point encore acquittées »).

La rébellion vendéenne, victorieuse à Chantonnay, à Fontenay, s'empare de Saumur.

Elle va se transformer en guerre d'usure et s'achèvera par la « virée de Galerne » d'octobre à décembre.

A Neerwinden en Brabant, le prince de Cobourg bat Dumouriez qui est relevé de son commandement. Les premières défaites et la trahison de Dumouriez, ami des Girondins, permettent de mettre ceux-ci en accusation. Roland, déclaré hors la loi, s'enfuit le 1^{er} juin en Normandie. La victoire montagnarde du 2 juin est surtout celle de Robespierre. L'élimination des Girondins par la Montagne, avec l'appui des sections, provoque en province des mouvements fédéralistes.

Toulon ouvre son port aux Anglais.

Le 14 juillet 1793, André Jérôme Benoît, premier commis aux archives du ci-devant Châtelet, demeurant à Paris rue Saint-Éloi, cel. de Saint-Martial, section de la Cité, curateur de la succession du sieur **Michel Louis Melan**, ancien architecte au département de l'Isle de Corse, devenue vacante par renonciation (jugement du tribunal du 3^e arr. du 31 mai dernier) a constitué pour son procureur général Léonard Nizard, maçon, entrepreneur de bâtiments à Paris, avec pouvoir d'administrer et gérer l'entreprise des bains du Vauxhall d'Été ... (enregistré à Paris le 16 juillet; reçu 20 sols).

Des troubles éclatent de nouveau à Amiens le 22 juillet. Le Comité de sûreté générale envoie aussitôt des représentants pour rétablir l'ordre.

Le 24 juillet, **Melan** et les *Lefebvre* se retrouvent chez M^e Giard, notaire, pour un acte de

subdivision (Étude XVIII 909, ne figure pas au fichier du Minutier central des notaires).

Unis contre les Girondins et contre l'étranger, les Montagnards se divisent bientôt en factions : d'un côté Robespierre et ses amis qui aspirent à la domination, de l'autre les Dantonistes un peu lassés des orages et qui voudraient modérer le mouvement; enfin, un troisième parti, la crête du parti montagnard (principaux membres de la Commune, officiers de l'armée révolutionnaire, Hébertistes). L'influence de Robespierre grandit quand, le 27 juillet, il entre au Comité de salut public d'où Danton est éliminé. L'*Incorruptible* et ses amis concentrent entre leurs mains le pouvoir exécutif tout entier. Ce Comité et les représentants en mission en province sont d'une sévérité implacable contre les adversaires de la Convention. Couthon réprime par des mitraillades l'insurrection de Lyon. Carrier commande d'exécrables cruautés et les noyades de Nantes.

Le temps est très sec. La récolte n'est pas bonne et la commission révolutionnaire du département de la Somme est obligé de prendre des mesures contre les paysans défaillants qui doivent, bon gré, mal gré, livrer leurs grains. Mais les menaces produisent peu d'effet, les blés ne viennent plus sur les marchés.

Devant la dépréciation continuelle des assignats et la raréfaction des denrées, le Comité pratique le dirigisme économique tandis que l'Assemblée organise l'aide aux miséreux, la vente des biens nationaux, le partage égal des successions ... et amplifie l'effort de guerre.

François Louis Morland, successivement aux armées du Nord, des Ardennes et de Sambre et Meuse de 1792 à 1796, est promu au grade de capitaine le 11 août 1793.

Les 4 et 11 septembre, la Convention vote la loi du Maximum des grains et des farines puis, le 29, le Maximum général des denrées de première nécessité ainsi leur prix sera fixé par les autorités du département et ne devra pas être supérieur de plus d'un tiers à ce qu'il était en 1790. Le Maximum général fixe aussi le montant des salaires. Comme les prix sont bas, les marchés sont abandonnés. Un commerce clandestin s'installe ...

Le vote de la loi des suspects en septembre, inaugure le régime de la *Terreur*. La reine, écrouée à la Conciergerie, est présentée au Tribunal révolutionnaire le 12 octobre et guillotinée le 16. Madame Elisabeth, sœur du roi, l'est également ainsi que Madame Roland (son mari se donnera la mort le 10 novembre en apprenant son exécution) et les principaux députés girondins ... Marat, dans son journal l'*Ami du peuple*, dénonce les suspects. Charlotte de Corday d'Armont le poignarde pour venger les Girondins ... Elle sera guillotinée ...

Jourdan remporte une victoire sur les Autrichiens le 16 octobre à Wattignies.

A Hondschoote, près de Dunkerque, les Français commandés par Houchard, chef de l'armée du Nord, ont battu Anglais, Hollandais et Autrichiens sous les ordres du duc d'York. Mais Houchard décide une retraite qui se transforme en désordre. Décrété d'arrestation, emprisonné à l'Abbaye, il sera condamné à la guillotine par le Tribunal révolutionnaire. Hébert, rédacteur du *Père Duchesne*, est le chef d'une faction ultra-révolutionnaire qui entre en lutte avec Robespierre. En novembre, les Hébertistes instaurent le culte de la Raison, culte qui disparaîtra avec eux en mars de l'année suivante.

Sur une liste des religieux ayant obtenu des certificats de civisme, on trouve au 12 juillet **Joseph Vandermeulen**, augustin, et le 5 frimaire an II (25 nov.1793) **Augustin Joseph Vandermeulen**, clerc au ci-devant couvent des augustins de La Bassée (D. du P. T. IV p.429).

Un contrat du 7 frimaire an II (27 nov.) passé chez M^e Giard, notaire, accompagne le mariage de Marie Louise Thérèse Jacqueline **Melan** avec François **Duquet**.

Les ultras mènent un vaste mouvement anti-catholique. Quand Robespierre veut les frapper il fait appel à la plume de **Camille Desmoulins**. « L'incarnation la plus vraie de Voltaire » n'en ouvre pas moins la campagne contre les ennemis du culte catholique. Desmoulins commence la publication du *Vieux Cordelier*, organe de ceux qu'on nomme *les indulgents*, en décembre. Il attaque les Hébertistes. Les Dantonistes agissent moins par conviction que par politique sans doute donnant un gage à Robespierre par qui ils se sentent menacés. Dans un numéro du *Vieux Cordelier*, Desmoulins propose l'établissement d'un *Comité de clémence* : « Voulez-vous que j'adore votre Constitution ... ouvrez la porte à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects ! » Mais deux armées sont en présence et le danger est grand. Desmoulins recueille

surtout du succès auprès des royalistes.

Lucile Desmoulins pousse son mari dans la mêlée : « Laissez-le remplir sa mission, il doit sauver son pays », écrit-elle. Sa mission, c'est l'impossible et Lucile le sait. Elle écrit à Fréron « Revenez, Fréron, revenez bien vite, vous n'avez pas de temps à perdre. Ramenez avec vous tous les vieux cordeliers que vous pourrez rencontrer, nous en avons le plus grand besoin. Plût au ciel qu'ils ne se fussent jamais séparés ! Vous ne pouvez avoir une idée de tout ce qui se fait ici ... ».

Le Comité de salut public a envoyé Kléber, Marceau et Canclaux à la tête de l'armée de Mayence pour s'opposer aux Vendéens. Les bleus reprennent l'avantage à la bataille de Cholet où le marquis de Bonchamp est blessé mortellement. Le mardi 10 décembre, 200 000 Vendéens épuisés occupent Le Mans. Le 12, après avoir repoussé une première attaque, ils sont refoulés par Marceau vers la place des Halles (place de la République actuelle). De nombreux Vendéens tentent de quitter la ville par le pont Perrin dans la confusion. Le vendredi 13 décembre, vers 7 heures, Marceau ordonne de donner l'assaut final et se rend maître de la place des Halles. Après la défaite du Mans, une autre défaite à Savenay le 23 décembre met un terme à l'insurrection (*La bataille du Mans* - tableau de Jean Sorieul, musée de la Reine Bérengère, Le Mans).

Carnot, membre du Comité de salut public, chargé d'organiser la défense, a créé les 14 armées de la République et conçu tous les plans de campagne. A la fin de l'année, un rétablissement s'opère après l'écrasement des Vendéens, la défaite des fédéralistes, la reprise de Toulon et les victoires extérieures.

Le décret du 14 frimaire an II (4 déc.1793) organise le *Gouvernement révolutionnaire* et suspend les assemblées élues. Dans les départements, districts et communes, les procureurs généraux syndics, procureurs syndics et procureurs sont supprimés. L'administration départementale ne s'occupe plus désormais que d'administrer les travaux publics, les finances et les domaines nationaux. Dans chaque municipalité, un agent national est nommé par le gouvernement. Il est chargé de requérir et de surveiller l'application des lois et de dénoncer les négligences et les infractions commises. Il doit rendre compte tous les dix jours aux comités de gouvernement (*Gé-Magazine* n° 214 p. 21).

Le 21 janvier **1794** à Seurre (Côte d'Or), Marie **Mellon** épouse Claude **Berbey**.

Depuis la loi du 14 décembre 1789, dans chaque commune (nouveau nom de la paroisse), les citoyens actifs élisent au suffrage direct, parmi les contribuables payant une *contribution au moins égale à dix journées de travail*, les membres du conseil de la commune. Pour être citoyen actif, il faut avoir plus de vingt-cinq ans, être domicilié depuis un an dans la ville, ne pas être domestique, être inscrit à la garde nationale de son domicile, avoir prêté le serment civique, n'être ni en état d'accusation, ni failli, ni insolvable non libéré et surtout payer une contribution directe égale à trois journées de travail. Les citoyens actifs élisent à la tête de la commune un *maire, pour deux ans, rééligible*.

« Aujourd'hui neuvième jour du mois de Pluviose, deuxième année de l'Ère Républicaine à midy, en la salle publique de la maison commune de Beautor et par devant nous **Hubert Demeulant** maire de la dite commune ... » peut-on lire sur un registre d'état civil. Ce 28 janvier 1794, Hubert a quarante-six ans. Il est maire de Beautor mais les dates et les conditions du début et de la fin de son mandat ne sont pas connues.

Robespierre développe ses idées les 25 décembre et 5 février en deux grands discours dans lesquels il oppose l'ordre constitutionnel à l'ordre révolutionnaire dont l'activité exceptionnelle est nécessitée par les circonstances : il y faut « *vertu sans laquelle la terreur est funeste, terreur sans laquelle la vertu est impuissante* ». *L'Incorruptible* frappe en mars les Hébertistes dont il réprovoie le programme - et **Desmoulins** applaudit à leur supplice - puis en avril les Dantonistes qui prêchent la clémence.

Danton est arrêté dans la nuit du 11 germinal an II (31 mars). **Camille Desmoulins** - qui vient d'apprendre la mort de sa mère - est arrêté avec lui. Lucile prend aussitôt la plume et écrit à Robespierre une lettre indignée.

« Est-ce bien toi qui oses nous accuser de projets contre-révolutionnaires, de trahisons envers la patrie, toi qui as

tant profité des efforts que nous avons faits uniquement pour elle. Camille a vu naître ton orgueil, il a pressenti la marche que tu voulais suivre, mais il s'est rappelé votre ancienne amitié; et aussi loin de l'insensibilité de ton Saint-Just que de tes basses jalousies, il a reculé devant l'idée d'accuser un ami de collège, un compagnon de ses travaux. Cette main qui a pressé la tienne a quitté la plume avant le temps, lorsqu'elle ne pouvait plus la tenir pour tracer ton éloge. Et toi, tu l'envoies à la mort ! Tu as donc compris son silence ! Il doit t'en remercier, la patrie le lui aurait reproché peut-être; mais grâce à toi, elle n'ignorera pas que Camille Desmoulins fut contre tous le soutien, le défenseur de la République. Mais, Robespierre, pourras-tu bien accomplir les funestes projets que t'ont inspirés, sans doute, les âmes viles qui t'entourent ? As-tu oublié ces liaisons que Camille ne se rappelle jamais sans attendrissement ? Toi qui fis des vœux pour notre union, qui joignis nos mains dans les tiennes; toi qui as souri à mon fils et que ses mains enfantines ont caressé tant de fois, pourras-tu donc rejeter ma prière, mépriser mes larmes, fouler aux pieds la justice ? ... Mais quel est donc le crime de mon Camille ? ... Je n'ai pas sa plume pour le défendre, mais la voix des bons citoyens et ton cœur, s'il est sensible et juste, seront pour moi. Crois-tu que l'on bénira celui qui ne se soucie ni des larmes de la veuve ni de la mort de l'orphelin ? Si j'étais la femme de Saint-Just, je lui dirais : la cause de Camille est la tienne, c'est celle de tous les amis de Robespierre ... ».

De la prison, **Desmoulins** écrit à sa jeune femme des lettres désespérées. Sur la charrette qui le mène à l'échafaud, il harangue la foule : « Peuple, on tue tes amis ! Qui t'a appelé à la Bastille ? Qui te donna la cocarde ? ». Sur l'échafaud, il reprend son calme et, regardant le couteau rouge du sang de Héroult de Séchelles : « Digne récompense du premier apôtre de la liberté ! » Il meurt en tenant dans la main une boucle des cheveux de Lucile. Il a trente-trois ans, *l'âge du sans-culotte Jésus*, comme il l'a répondu dans son interrogatoire.

Lucile a noué, dans l'espoir de sauver Camille, quelques intelligences dans la prison du Luxembourg. Accusée d'avoir, avec le général Arthur **Dillon**, formé un complot à l'effet de délivrer les prisonniers, elle est arrêtée. « Bonsoir ma chère maman, écrit-elle de retour dans sa prison après avoir été condamnée ... je vais m'endormir dans le calme de l'innocence ». Dix jours après son époux, ayant fait sa toilette avec soin, elle marche vers l'échafaud avec fermeté et pose sur le billot sa jolie tête de vingt-deux ans, guillotinée en compagnie de la femme d'Hébert. Le petit **Horace Desmoulins** est recueilli par sa grand-mère maternelle, *grand'maman Melpomène*. Il fera ses études au collège Louis-le-Grand.

Danton est guillotiné le 16 germinal (5 avril 1794), puis Philippe Favre *d'Églantine*, ami de Danton ... Avec eux disparaissent les « agents de l'étranger » et des hommes compromis dans des scandales financiers.

André François **Guizot** a embrassé les principes de la révolution, cette révolution qui, complétant l'édit de Louis XVI sur l'état civil des protestants, les mettait en pleine possession du droit commun. Mais il résiste aux excès et cette résistance lui coûte la vie. Il est guillotiné le 8 avril 1794; son fils aîné a sept ans.

En mai, le curé de Tinchebray, réfractaire, est emprisonné. **Michel Moulin** rassemble une cinquantaine d'hommes - la compagnie de Saint-Jean des Bois et quelques hommes des compagnies voisines - et, par ruse et par force, ces chouans de Normandie délivrent le curé. « Cette petite expédition produisit un très bon effet dans tout le pays », écrira *Michelot* dans ses *Mémoires*. Les actions prennent de l'importance ... A la suite du décès de son père au cours d'un nouvel emprisonnement à Rennes, *Michelot* cherche toutes les occasions de s'affronter aux troupes de la République qu'il déteste.

Antoine de Caritat, marquis de Condorcet - président de l'Assemblée législative puis député de la Convention, qui a organisé l'Instruction publique - accusé comme Girondin, se cache pendant huit mois. Arrêté, il s'empoisonne

...

Déiste à la façon de Rousseau, Robespierre institue le culte de l'Être suprême dont il préside la fête le 20 prairial (8 juin). Après une tentative d'assassinat dirigée contre lui et une autre contre Collot d'Herbois, Robespierre autorise Couthon à faire voter la loi du 22 prairial supprimant les dernières garanties offertes aux accusés. La *Grande Terreur* de juin et juillet envoie à l'échafaud près de mille quatre cents condamnés.

Les mesures prises par la Convention ont été efficaces. Jamais une armée n'avait rassemblé des effectifs aussi

importants. L'armée est passée de la défense à l'attaque. Le 26 juin, Jourdan et Marceau remportent à Fleurus (N.E. Charleroi) une victoire sur les Autrichiens.

Les *États belgiques* nés de l'insurrection en 1789 des Pays-Bas autrichiens, proclamés en 1790 puis reconquis par les Autrichiens, sont libérés.

L'extrême rigueur imposée paraît maintenant inutile à beaucoup de révolutionnaires. Des rivalités se manifestent de plus en plus entre les comités. La peur rapproche les opposants. Une coalition se forme entre les modérés et d'anciens terroristes tels Collot d'Herbois, le vicomte de Barras et Tallien. Le 8 thermidor (26 juillet), à la Convention, Robespierre menace ses adversaires sans les nommer ce qui inquiète tout le monde. Le 9, il ne peut se faire entendre à l'Assemblée. Décrété d'arrestation avec son frère et ses amis Couthon et Saint-Just, il est délivré par les forces de la Commune où il trouve refuge. La Convention le déclare hors la loi et, avec l'aide des sections modérées, reprend l'Hôtel de Ville. Robespierre a la mâchoire fracassée par une balle. Il est transporté aux Tuileries. Il meurt sur l'échafaud dans l'après-midi du 10 avec vingt autres condamnés.

La presse s'est développée mais, en Picardie, les journaux restent des feuilles d'annonces donnant quelques nouvelles générales, sans grand engagement politique, dit-on. Comment les événements sont-ils connus et commentés à Beautor ? La disette prend un caractère alarmant ... La Convention thermidorienne engage des mesures « réactionnaires » : ouverture des prisons, réduction des pouvoirs des grands comités, suppression du Maximum, fermeture du club des Jacobins ...

L'article 1^{er} d'un décret du 6 fructidor an II (23 août 1794) rappelle qu'aucun citoyen ne pourra porter de nom et de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance; ceux qui les auraient quittés seront tenus de les reprendre.

Le 27 fructidor (13 sept.) une mainlevée par **Claude Nicolas Melan**, marchand mercier rue Quincampoix, section des Lombards, sur Pierre Jean Coipel et sa femme, Adélaïde Papin (lettres de ratification obtenues par Jean Baptiste Coipel et Marie Geneviève Jugie, sa femme, et autres co-propriétaires, le 19 thermidor dernier, sur leur acquisition d'une maison et terre en marais, situées rue des Marais) est signée devant les notaires publics (reçu, 40 sols - Étude XXII, liasse 110 - Minutier central).

Après l'abrogation de la loi du Maximum, les prix enflent, les salaires augmentent et la monnaie perd de sa valeur. Un assignat de 100 livres de 1791 ne vaut plus que 6 sous en 1795. A Paris comme en province, le peuple souffre. Les marchands accaparent les denrées ...

Durant l'hiver 1794-**1795** à Paris, la température descend à - 25°, avec soixante-quatre jours de gelée dont quarante-deux consécutifs. Pauline *de Meulan* est alors installée au village de Passy avec sa famille. Elle lit beaucoup et approfondit sa connaissance de la langue et de la littérature anglaises. Elle a vingt et un ans. **Joseph Théodore Meulan**, le benjamin, navigue peut-être à ce moment sur la corvette *La Blonde*. **Henri Meulan** (M. d'Oysonville), aumônier du bataillon de volontaires, mourra vraisemblablement en cette année 1795.

Les hussards de Pichegru s'emparent de la flotte hollandaise prisonnière des glaces. Les Français occupent la Hollande. Les villes d'Aix-la-Chapelle, Cologne et Bonn sont prises. Les succès militaires permettent des traités avantageux. Le 5 avril à Bâle, la Prusse reconnaît à la France la rive gauche du Rhin. La Hollande et l'Espagne traitent également. L'Angleterre et l'Autriche restent en guerre.

Mais il faut mater les émeutes liées à la misère et à l'effondrement de l'assignat. A Paris, une foule déchaînée envahit la Convention le 12 germinal an III (1^{er} avril) et Pichegru réprime l'insurrection. A Amiens, l'agitation naît le 14. Attroupements, violences : dans la cour de la maison commune, les émeutiers arrachent emblèmes et drapeaux puis ils pillent la maison de l'évêque où se trouve un dépôt de farine, le magasin de l'hospice militaire qui recèle riz, vin et eau-de-vie ... Si les cloches sonnent pour quelque victoire, les citoyens ne s'en réjouissent guère : « Cela nous avancera beaucoup ! La paix et du pain feraient bien mieux pour notre affaire que toutes ces conquêtes ».

Le 1^{er} prairial (20 mai), les Robespierristes essaient de reprendre le pouvoir mais le comte de Boissy d'Anglas, président de la Convention depuis Thermidor, résiste avec fermeté à l'émeute. Le député Féraud est tué au milieu de l'Assemblée. Sa tête mise au bout d'une pique est présentée à Boissy d'Anglas qui la salue respectueusement.

Les troupes de **Michel Moulin** se sont spontanément organisées. « Cela continue de la sorte

jusqu'au commencement de 1795 ... M. de La Roque-Cahan était arrivé dès le mois de mars dans notre pays ... M. le comte Louis de Frotté vint au milieu de nous avec les ordres de Monsieur, frère du roi, pour nous commander (sans doute en juin 1795) ».

Les royalistes s'agitent mais un débarquement d'émigrés à Quiberon (27 juin-22 juillet) essuie un échec.

Pierre Molard fait partie jusqu'en 1795 de la commission temporaire des arts à la création du Conservatoire national des Arts et Métiers. Chacun s'adapte lentement au système métrique décimal que la Convention a fait adopter (18 germinal an III). Il faut un décret pour reconnaître l'usage des mesures anciennes (jusqu'en 1812) et établir une concordance entre les systèmes ancien et nouveau. On met en place l'École normale supérieure et l'École polytechnique, le Bureau des longitudes, le Conservatoire de Musique, le Museum d'histoire naturelle et l'Institut de France qu'elle a créés.

François Louis Morlant est blessé d'un coup de feu le 19 septembre 1795 à l'affaire de Sprimont, près de Liège.

Peu nombreux, vivant dans la clandestinité une vie difficile et dangereuse, les hommes qui accompagnent **Michel Moulin** ont aussi des difficultés d'approvisionnement en armes et en munitions. Après une campagne mouvementée dans le Maine et l'Anjou au cours de laquelle ses troupes se sont jointes à d'autres, Frotté revient vers la Normandie en septembre.

Les conventionnels ont mis sur pied une constitution nouvelle, la *Constitution de l'an III*, terminée le 22 août. Avant de se séparer, ils font écraser par le général Bonaparte, le 13 vendémiaire (5 oct.) à Paris, une insurrection de ceux qui voudraient obtenir l'abrogation du décret des deux tiers favorisant les députés sortants.